

[Text]

• 1115

Chapter 7 deals with our second role, that of a complaints tribunal. On the whole, we believe the complaints process is working well. There is a constant tension between our committee and CSIS because of differences of opinion about how much information can be released to complainants and, as you would expect, there are often substantial differences of opinion between us and CSIS or the Department of National Defence on what conclusions should be drawn from information recorded in files.

CSIS has said that it finds the whole process disorienting. However, this healthy tension in both areas is an integral part of the system Parliament established in the CSIS Act. It will not, and probably should not, disappear or even diminish significantly in the future.

There is, of course, much more to our report than the highlights I have just mentioned, and my colleagues and I will be happy to answer any questions you have. But before we reach that point, Mr. Chairman, I would like to briefly make one or two points that all members of our committee believe are important.

Tout d'abord, je veux affirmer de nouveau la conception qui guide les actions des cinq membres ici présents. Nous sommes d'avis que, tant à titre de tribunal des plaintes que, plus particulièrement, de comité de surveillance, nous agissons en votre nom. Nous croyons que nous devons poser les questions que vous voudriez poser, examiner les dossiers que vous souhaiteriez voir et vous révéler, dans nos rapports annuels et au cours de nos comparutions, à peu près tout ce que nous trouvons, mais sans manquer aux exigences de la sécurité nationale. Cela peut nous pousser à rédiger des rapports annuels plus longs que nous le voudrions et, assurément, à exercer de fortes pressions sur le SCRS afin qu'il élargisse le champ de ce qui peut raisonnablement être rendu public sans causer de dommage à la sécurité nationale.

There is clearly a limit, Mr. Chairman, on how much information about a security intelligence service can be made public. We think the limit should be rational and reasonable and should flow from concrete dangers, not just from an attitude that secrecy for its own sake is intrinsically safer than openness.

We believe the director of the service, Mr. Reid Morden, by his actions and by his words supports our emphasis on the greatest possible degree of openness.

That, Mr. Chairman, is our philosophy and following directly from what I have just said, I would like to now bring you up to date on the review committee's activities respecting Air India and Narita.

After very careful consideration, my colleagues and I decided in December 1988, some five or six months ago,

[Translation]

Le chapitre 7 porte sur notre second rôle, celui de tribunal des plaintes. Dans l'ensemble, nous pensons que le processus de plaintes fonctionne bien. Les rapports entre notre comité et le SCRS sont constamment tendus en raison des divergences d'opinions qui nous séparent au sujet des renseignements qui peuvent être divulgués aux plaignants. En outre, comme on peut s'y attendre, il y a souvent de profondes divergences d'opinions entre le Comité et le SCRS ou le ministère de la Défense nationale quant aux conclusions qu'il convient de tirer des renseignements figurant dans les dossiers.

Le SCRS juge ce processus déconcertant. Cependant, cette saine tension qui règne d'un côté comme de l'autre fait intégralement partie du système établi par le Parlement dans la Loi sur le sur le SCRS. Il est peu probable que cette tension disparaisse ou même diminue sensiblement à l'avenir, ce qui est sans doute une bonne chose.

Bien entendu, notre rapport ne se borne pas aux faits saillants que je viens de mentionner, et mes collègues et moi-même répondrons volontiers à vos questions. Mais auparavant, monsieur le président, je voudrais signaler une ou deux choses que tous les membres de notre Comité jugent importantes.

First, I would like to reiterate the philosophy behind the actions of the five members sitting here. We believe that as a complaints tribunal, and particularly as a review committee, we are acting on your behalf. We think that we must ask the questions that you would like to ask, examine the files that you would like to examine and disclose, in our annual report and in our appearances, almost all our findings in a fashion consistent with national security requirements. It may prompt us to prepare bulkier annual reports than we would like to and certainly to exert significant pressures to convince CSIS to extend the scope of what can reasonably be made public without endangering in any way national security.

Monsieur le président, il existe évidemment une limite pour ce qui est de la quantité d'informations qu'un service de renseignements de sécurité peut rendre publiques. Nous pensons que cette limite devrait être raisonnable et qu'elle devrait être fonction de dangers concrets et non simplement de la conviction que le secret en soi est intrinsèquement plus sûr que la transparence.

Le comportement et les déclarations du directeur du service, M. Reid Morden, nous laisse croire qu'il accorde la même importance que nous à la plus grande ouverture possible.

Voilà notre conception de notre mission, et pour faire suite directement à ce que je viens de dire, je vais vous dire où en sont les activités du Comité de surveillance en ce qui a trait aux tragédies d'Air India et de Narita.

Après mûre réflexion, mes collègues et moi-même avons décidé en décembre 1988, c'est-à-dire il y a environ